



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**

Affaire suivie par : Lætitia MARTIN
Bureau de l'accompagnement des
territoires

Nantes, le 2 MAI 2026

Le préfet de la Loire-Atlantique

à

Monsieur le maire de Mesquer

Hôtel de Ville – Place de l'Hôtel
44420 MESQUER

Objet : Projet de travaux de renouvellement de la conduite d'assainissement collectif présenté par Sepig Assainissement sur la commune Mesquer (PA N°044 097 26 0001)

L'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) a été sollicité, au titre de l'article L121-24 du code de l'urbanisme, sur le projet de travaux de renouvellement de la conduite d'assainissement collectif.

La CDNPS, réunie en formation sites et paysages, a examiné ce dossier le 7 mai 2026. Elle a émis un avis favorable à l'unanimité des votes exprimés.

Compte tenu de la position adoptée par cette instance, je vous informe que je donne mon accord au projet présenté.

Je vous remercie d'en informer le pétitionnaire.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale,


Dominique YANI